P01/P/G1052/20530908/20240503/005012



Service Clients SIG Services Industriels de Genève Case postale 2777 1211 Genève 2 CHE-108.955.185 TVA

P.P. 1211 Genève 2

Poste CH SA

Facturation 022 420 88 94 www.sig-ge.ch

PRIMEO ENERGIE AG Referenz PLANZER TRANSPORT AG Uberlandstrasse 2 CH-8953 DIETIKON

Concerne:

PLANZER TRANSPORTS SA

N° client 1056415

N° du compte 201149533 (pour toute communication)

N° facture 37348408 du 02.05,2024

Lieu de consommation

Avril 2024 - période du 01.04.2024 au 30.04.2024 (30 jours)

Rte des Jeunes 6, Halle HM4

EXTENSION CENTRE DE TRI PLANZER-COLIS (PEK)

Votre référence: 46832045 **GRAND-LANCY** 

# Facture de consommation

échéance 03.06.2024

Date

Consommation relevée (Détail au verso)

Votre énergie électrique Jusqu'à 10% Vitale Vert Total Electricité 1'566.94

Montant à payer arrondi à Total en CHF, inclus TVA

1'566.95

Pour l'électricité, la facture se base sur votre courbe de charge. Le montant tient compte des données actuelles de votre consommation, mesurée en périodes de 15 minutes. Pour le gaz et l'eau, la facture se base sur les index relevés et tient compte des factures intermédiaires éventuelles établies depuis le relevé précédent. Cette facture ne tient pas lieu d'état de compte (le règlement de précédentes factures éventuellement impayées reste dû).

## Récépissé

Compte / payable à CH96 3000 0001 1200 0225 0 SERVICES INDUSTRIELS DE

#### Référence

00 02011 49533 00180 00023 57739

#### Payable par

PRIMEO ENERGIE AG Referenz PLANZER TRANSPORT AG 8953 DIETIKON

Monnaie Montant CHF 1 566.95

## **Section paiement**



Monnaie Montant CHF 1 566.95

#### Compte / payable à

CH96 3000 0001 1200 0225 0 SERVICES INDUSTRIELS DE GENEVE Chemin du Château Bloch 2 1211 GENEVE 2

#### Référence

00 02011 49533 00180 00023 57739

## Payable par

PRIMEO ENERGIE AG Referenz PLANZER TRANSPORT AG 8953 DIETIKON

Point de dépôt

Quantité

# O Electricité Profil Pro BT

Point de mesure : CH102250123450000000000000355438

Pmax du mois Dernière Pmax facturée Mois de référence

Numéro compteur : 642218

Heures pleines (HP) Heures douces (HD) Energie réactive Franchise d'énergie réactive non facturée = consommation x 0.4800 = 2'098	_	2'667.8 kWh '704.0 kWh 4'531 kvarh		36.3 - -	3 kW	42.3 kW - -	Jan 24 -
Consommation x 0.4600 = 2 096		Qua	antité		Prix HT	Montant en CHF	Taux TVA
Energie Jusqu'à 10% Vitale Vert						534.04	
dont heures pleines		2'667.8	kWh	Х	0.1395 =	372.16	8.1
dont heures douces		1'704.0	kWh	Х	0.0950 =	161.88	8.1
Utilisation du réseau						598.34	
dont heures pleines		2'667.8	kWh	Х	0.0790 =	210.76	8.1
dont heures douces		1'704.0	kWh	Х	0.0475 =	80.94	8.1
Pmax HP	30	jours x 42.3	kW	Х	0.2416 =	306.64	8.1
Prestations dues aux collectivités publiques ( 13.20 % du montant HT de l'utilisation du réseau)						78.98	8.1
Energie réactive		,				85.16	
Consommation - franchise		2'433.0	kvarh	ı x	0.0350 =	85.16	8.1
Supplément fédéral (énergies renouvelables et protection des d	eaux)	4'371.8	kWh	X	0.0230 =	100.55	8.1
Réserve d'électricité Confédération		4'371.8	kWh	Х	0.0120 =	52.46	8.1

#### Informations complémentaires

15.63 ct/kWh Utilisation du réseau Redevances et PCP 1.81 ct/kWh Fourniture d'énergie 12.22 ct/kWh Prix moyen total 33.16 ct/kWh

En cas de réclamation - Vous pouvez contester tout ou partie de votre facture en adressant, par courrier, une réclamation au Service Clients SIG, dans un délai de 30 jours dès sa réception. Pour une contestation d'une partie seulement du montant, la quote-part non litigieuse doit être réglée dans le délai mentionné. En cas de non paiement dans les délais, SIG perçoit des frais de rappel, conformément aux tarifs en vigueur.

Droit de SIG en matière de poursuite - Les décisions de SIG, lorsqu'elles sont entrées en force, sont assimilées à des jugements exécutoires, au sens de l'article 80 de la loi fédérale du 11 avril 1889 sur la poursuite pour dettes et faillite. La procédure de recouvrement d'une facture de SIG lui est ainsi facilitée.

46832045

# Facture de consommation

N° facture

37348408 du 02.05.2024

Page

3/3

Electricité Suite...

Total HT 1'449.53

Soit TTC

1'566.94

dont TVA à 8.1 % sur

1'449.53

117.41

Consommations moyennes par jour

Période prise en compte pour la statistique

Electricité Electricité heures pleines heures douces

Avr 2024 - Avr 2024 Mars 2024 - Mars 2024 88.9 kWh 56.8 kWh 71.0 kWh 55.9 kWh

Fév 2024 - Fév 2024 85.7 kWh 58.7 kWh

Interventions d'urgence 24h/24h : 022 420 88 11